

Huy, le



Service d'Information Médicale

A votre service :

Jean-Christophe WOIT
Responsable f.f.

☎ : 085/27.71.73

☎ : 085/27.71.82

✉ : jeanchristophe.woit@chrh.be

SECRETARIAT S.I.M :

Maria Dolores MOLINA

☎ : 085/27.71.74

☎ : 085/27.71.82

✉ : loly.molina@chrh.be

SECRETARIAT MEDICAL :

France PIRAUX,
secrétaire médicale en chef f.f.

☎ : 085/27.71.53

☎ : 085/27.71.82

✉ : france.piraux@chrh.be

SAMI (Service d'Archivage Médical
Informatisé) –

DOSSIERS MEDICAUX :

☎ : 085/27.71.76 – 085/27.71.77

☎ : 085/27.71.82

RHM : DM-RHM – DI-RHM

☎ : 085/27.71.82

André LEMAIRE,
médecin coordinateur DM-RHM

☎ : 085/27.71.73

✉ : andre.lemaire@chrh.be

Josée DORN,
infirmière chargée de la
coordination du DI-RHM

☎ : 085/27.71.79

✉ : josée.dorn@chrh.be

Codificateurs

☎ : 085/27.71.78

FORMULAIRE DE DEMANDE DE DOSSIER MÉDICAL POUR UNE PERSONNE DÉCÉDÉE

Depuis 2002, la Belgique dispose d'une loi relative aux droits du patient. Celle-ci précise les caractéristiques de la relation entre le patient et le praticien professionnel et vise à améliorer la qualité des prestations de soins de santé.

Comment les proches de la personne décédée peuvent-ils accéder au dossier médical ?

Si le patient ne s'y est pas opposé de son vivant, l'époux, le partenaire, les parents, les enfants, les frères et sœurs, les grands-parents et les petits-enfants qui invoquent des motifs valables (ex. suspicion d'une faute médicale, dépister des antécédents familiaux) peuvent désigner un praticien (ex. médecin de famille) qui consultera le dossier du défunt avec les annotations personnelles.

C'est pour protéger la vie privée du patient que la consultation est indirecte et qu'elle se limite aux données directement liées aux raisons invoquées par les proches.

Afin de vous servir au mieux et d'enregistrer le plus correctement votre demande, nous vous demandons de bien vouloir remplir le formulaire en annexe, d'y **joindre une photocopie de votre carte d'identité**, et de nous les communiquer:

- soit par fax au 085/27.71.82,
- soit par courrier à l'adresse suivante: Centre Hospitalier Régional de Huy – Service d'Information Médicale - rue des Trois Ponts 2 à 4500 Huy,
- soit en le remettant directement au Service d'Information Médicale, situé rue Mottet, 7 à 4500 Huy.

En restant à votre disposition pour toute information complémentaire, nous vous prions de croire en l'assurance de notre considération distinguée.

Le Responsable du Service
d'Information Médicale f.f.

Jean-Christophe WOIT

**FORMULAIRE DE DEMANDE DE DOSSIER MÉDICAL
POUR UNE PERSONNE DÉCÉDÉE**

DATE : / /

RENSEIGNEMENTS RELATIFS A LA PERSONNE DÉCÉDÉE

Nom et prénom :

Date de naissance : / / - Date du décès : / /

**RENSEIGNEMENTS RELATIFS AU DEMANDEUR
DU DOSSIER MÉDICAL DE LA PERSONNE DÉCÉDÉE**

Nom et prénom :

Date de naissance : / /

Adresse :

N° téléphone / GSM :

Lien de parenté avec la personne décédée

- | | | |
|---|---|----------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Epoux / Epouse | <input type="checkbox"/> Partenaire | <input type="checkbox"/> Parents |
| <input type="checkbox"/> Enfants | <input type="checkbox"/> Frère(s) | <input type="checkbox"/> Sœur(s) |
| <input type="checkbox"/> Grands-parents | <input type="checkbox"/> Petits-enfants | |

Médecin désigné pour la consultation du dossier médical de la personne décédée :

Docteur

Adresse :

N° téléphone / GSM :

Raisons pour lesquelles vous souhaitez de plus amples informations sur le dossier médical de la personne décédée :

Signature :